

6 Société et Culture

Amélioration de la sécurité sociale au Gabon

Tutelle et opérateurs s'engagent pour plus de performance

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Le ministère de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, la CNSS et la Cnamgs ont paraphé les contrats annuels de performance et d'objectifs de gestion pour marquer le départ d'un système beaucoup plus axé sur l'amélioration des prestations au sein de la population, la satisfaction plus accrue des besoins et l'engagement réel de l'État à assurer une meilleure politique dans ce sens à tous les Gabonais.

POUR une meilleure protection sociale de tous les Gabonais, le ministère du Développement social et familial, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, les Caisses d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et nationale de sécurité sociale (CNSS) marquent leur engagement. La signature, jeudi après-midi au cabinet du ministre d'État Paul



Le ministre d'État Paul Biyoghe Mba procédant à la signature d'un exemplaire des contrats.

Biyoghe Mba, des contrats annuels de performance et d'objectifs de gestion, a constitué le départ d'un système beaucoup plus axé sur l'amélioration des prestations au sein de la population, la satisfaction plus accrue des besoins et l'engagement réel de l'État à assurer une meilleure politique dans ce sens à tous les Gabonais.

« Ces documents sont, en réalité, des tableaux de bord avec une répartition des charges que doivent faire les opérateurs (CNSS,



Le Pr Michel Mboussou (Cnamgs) et Dr Désiré Lassegué (CNSS) procédant au même geste.

Cnamgs, Fnas, CCPF) sur le terrain, des obligations de l'État en termes d'apport budgétaire, de cotisation, d'encadrement juridique et de partenariat. Ils impliquent la nécessité de satisfaire et mettre les salariés dans les conditions les plus décentes, quels que soit les domaines concernés (santé, vieillesse, etc.)», a déclaré le ministre d'État Paul Biyoghe Mba.

Pour cette mise en œuvre harmonieuse et progressive, des objectifs à atteindre ont notamment été

fixés, les indicateurs déterminés et les bénéficiaires identifiés. « Nous avons passé en revue ce qui peut être considéré comme satisfaisant en termes de coûts de réalisation dans les objectifs à atteindre. Bien entendu, nous ne pourrions pas tout faire en une année, certes, mais allons, néanmoins, lancer de manière forte les bases à améliorer au fur et à mesure pour donner satisfaction aux usagers, quel que soit leur statut», a-t-il ajouté.

Instruit par le Premier ministre, sous les hautes instructions du chef de l'État, le ministre d'État à la Prévoyance sociale assure être déterminé, avec le département dont il a la charge, à faire aboutir ce dossier, afin qu'une plus-value soit apportée aux orientations données par le président de la République.

Pour cela, une commission de veille sera mise en place, afin d'assurer le suivi et évaluer la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.



En présence de leurs collaborateurs et des directeurs centraux.

Enseignement supérieur/Manifestation des étudiants boursiers d'Afram devant la Primature, vendredi

L'arbre qui cache la forêt ?

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LES étudiants boursiers de l'État, inscrits à l'Académie franco-américaine de management (Afram), après leurs rassemblements ont encore manifesté, hier, devant les locaux du Premier ministre, à Libreville. Mis à la porte de leur établissement depuis la reprise des cours, mardi dernier, pour des frais de scolarité impayés, ces apprenants réclament au gouvernement de régulariser cette situation. Ce d'autant plus qu'ils estiment que leur présence au sein de cette école supérieure relève de la volonté de l'État. Lequel a contracté des partenariats, il y a quelques années, avec des universités privées du pays, dont Afram, pour recevoir des étudiants boursiers.

Une note du 31 octobre dernier, signée du coordonnateur général de l'établissement, donnait déjà le ton. Elle appelait les étudiants envoyés par l'État, au risque de subir ce sort, à « s'astreindre au paiement d'une caution d'un million de francs CFA au titre de la scolarité annuelle pour les cycles bachelor et licence-1, 5 million pour les Master- ainsi que des frais d'inscription. »

Du côté de l'établissement, l'on faisait état, hier, d'une décision qui n'a pas été prise de gaieté de cœur. Quelques indiscretions parlaient d'un établissement qui a "les deux genoux à terre", du fait des impayés de l'État. Ce d'autant plus que près de 80% de ses étudiants sont boursiers.

Allant dans le même sens, une source proche de la direction de l'établissement a indiqué que « cela fait près



Les étudiants d'Afram, devant l'entrée des bureaux du Premier ministre hier.

de trois ans que l'État ne règle pas bien sa dette envers Afram. Or, c'est cet argent qui permet de payer les enseignants. Les deux premières années, l'État payait, mais avec un reliquat à chaque fois. Mais pour l'année scolaire passée, je crois savoir que l'État n'a rien payé de ce qu'il devait à l'établisse-

ment. » Conséquence : « les enseignants ne peuvent plus être payés, et ont décidé de ne plus faire cours. Au département de QHSE (Qualité-hygiène-sécurité-environnement, ndlr) par exemple, aucun cours n'a débuté pour le compte de l'année 2016-2017. Les professeurs, réclament au moins une avance

pour commencer les cours. Imaginez le tort que cela cause aux étudiants dont les parents ont payé la scolarité. C'est une question de survie de l'institution », affirme, amer, notre interlocuteur.

Mais la situation vécue par Afram est loin d'être un cas isolé. Elle est même comme la face visible d'un iceberg. En effet, elle remet en question le partenariat entre l'État et de nombreux établissements supérieurs privés. Laquelle alliance apparaît, chaque année, un peu plus chancelante. De nombreux retours indiquent que plusieurs de ces structures d'enseignement dont l'Institut supérieur d'ingénierie (ISI) connaissent les mêmes impayés.

Récemment encore, c'est la direction du lycée privé Mbele qui convoquait les parents pour payer une sorte

de caution pour la scolarité de leurs rejetons. Le 12 décembre dernier, l'École de management du Gabon (EM-Gabon) pondait à son tour, une note indiquant à ses étudiants boursiers qu'ils avaient "jusqu'au 5 février 2017" pour "pré-financer" eux-mêmes leur formation pour l'année en cours. Dans le cas contraire, ils ne devraient reprendre les cours qu'« après la régularisation de leur situation par l'Agence nationale des bourses du Gabon ! »

Voici donc des apprenants qui se retrouvent, malgré eux, pris en étau entre des structures d'enseignement, visiblement à bout de patience, et leur partenaire étatique, qui peine à remplir sa part du contrat. Avec, comme conséquence majeure, la mise entre parenthèses de leur scolarité. Autant dire de leur avenir.

Les enseignants-chercheurs membres du Sniec national en grève

R.H.A

Libreville/Gabon

L'ANNÉE académique 2016-2017 commence avec de grands soubresauts dans le secteur de l'enseignement supérieur. Vendredi, au terme d'une assemblée générale, à l'École normale supérieure (ENS), à laquelle prenaient part toutes les sections du Syndicat national des enseignants chercheurs (Sniec), les enseignants affiliés ont dé-

cidé, unanimement, d'entrer en grève générale illimitée sans délai. Cette assemblée générale, convoquée un jour après celle du Sniec-UOB, vient renforcer le climat délétère actuellement perceptible dans l'enseignement supérieur.

Les syndiqués en veulent à l'administration, qu'ils ont qualifiée de "sourde". Non-paiement des vacances, problèmes structurels dans toutes les universités et grandes écoles du pays, effectifs pléthoriques, absence de laboratoires à



Quelques membres du Sniec lors de l'assemblée générale d'hier.

l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) sont autant de raisons avancées.

« Les problèmes sont quasiment les mêmes dans nos universités et grandes écoles. Seulement, nous avons l'impression que les autorités veulent tuer l'école publique pour laisser le champ aux écoles et universités supérieures privées, qui prennent du terrain. En acceptant d'acheter le matériel didactique chaque fois que nous en avons besoin, c'est l'administration que nous encourageons. Il faut que chacun fasse son travail. Nous faisons le nôtre, même sous pression. Il est hors de question que nous fassions toujours leur travail, même quand ça ne nous arrange pas », a lâché un des intervenants.

Les syndiqués ont, toutefois, précisé que l'année académique 2015-2016 sera achevée à l'ENS, à l'USTM et à l'Université des sciences de la santé (USS). Ce gel de cours ne concerne que le démarrage de l'année académique 2016-2017.